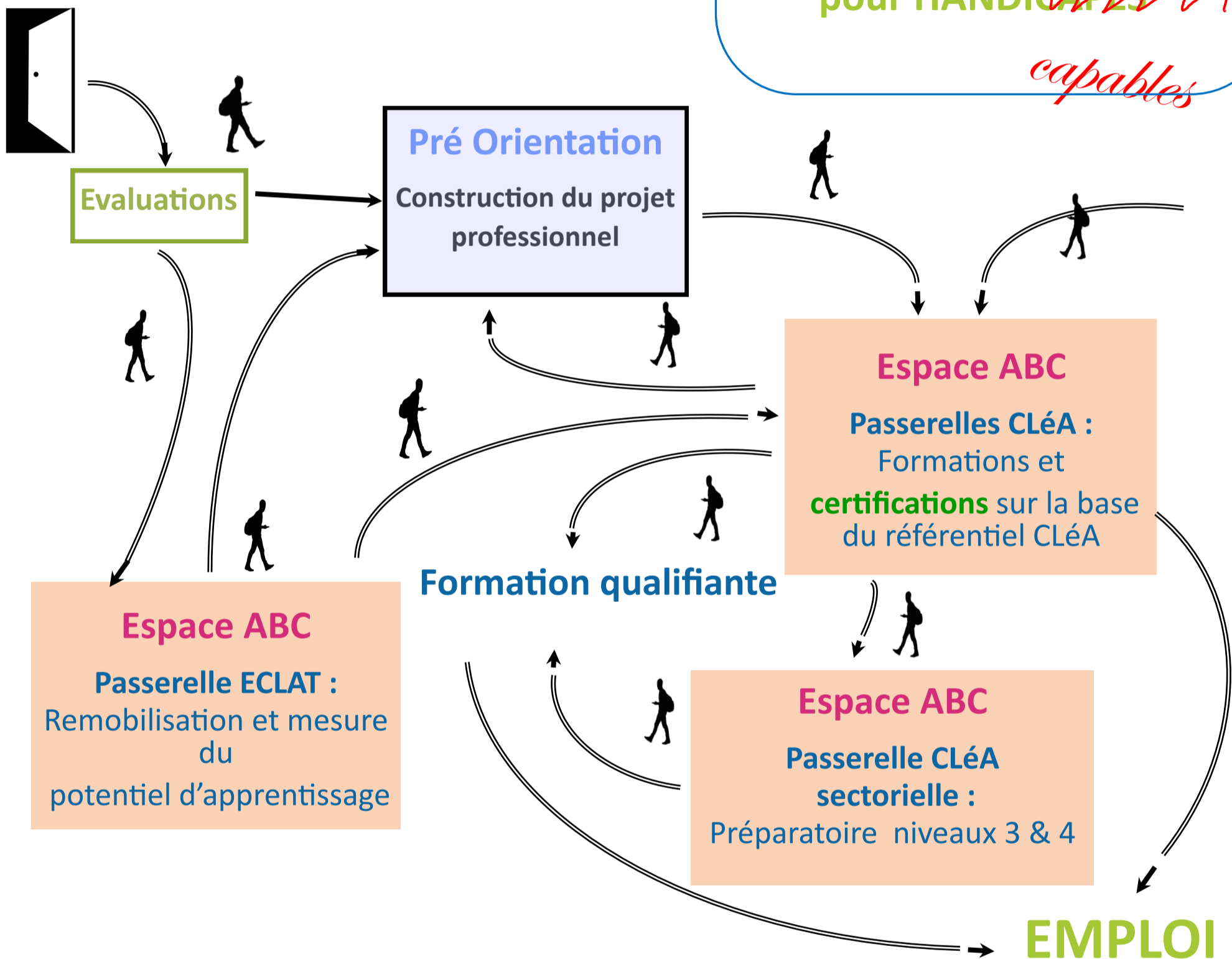


Plateforme pour l'insertion



Conditions d'admission

- Etre majeur âgé d'au moins 16 ans
- Bénéficiaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Bénéficiaire d'une décision d'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie d'une Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), ou être orienté par un employeur



PréOrientation

Parcours de 12 semaines avec des entrées tous les mois

Espace ABC : 3 entrées dans l'année

Parcours de 15 à 36 semaines